

FORMATION «CERAMISTE»

ECHÉANCIER 2018 2019 DES FORMALITES D'INSCRIPTION

En fonction de divers impératifs ces dates peuvent être modifiées.

Dans ce cas, une information sera transmise

Du 1 mars au
14 mai 2018

Financer votre formation :

Pour bénéficier d'un financement par la Région Auvergne Rhône Alpes, le statut requis est celui de demandeur d'emploi, enregistré à Pôle Emploi, au plus tard début août.

Personnes ressources pour les Conseillers :

Pour les candidats de moins de 26 ans et suivi par la ML :

Madame Ghislaine COUVAL, Conseillère à la **Mission Locale** des Portes de Provence,

tel : 04 75 53 10 34 ou mail: g.couval@missionlocale.info

Pour les candidats de plus de 26 ans et suivi par le PE :

Madame Christine GIGONDAN, Conseiller **Pôle Emploi** de Montélimar.

mail : christine.gigondan@pole-emploi.fr

Pour les candidats pouvant bénéficier d'autres financements :

Exceptionnellement, pour cette année, nous n'ouvrons pas de place à un candidat hors financement Région. Nous vous remercions de bien vouloir nous en excuser

Candidats, un lien vers la Région Auvergne Rhône Alpes, pour vous renseigner :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/111/289-se-former-pour-obtenir-un-diplome-rhone-alpes-formations-apprentissage.htm>

Candidatures hors Région :

En vertu du principe d'égalité d'accès au service public, les formations sont accessibles à tous les demandeurs d'emploi quelle que soit leur origine géographique ; et ce, sur l'ensemble du territoire national. Les demandeurs d'emploi issus d'autres régions ou d'autres ZTEF que celle où est mise en oeuvre la formation ne pourront ainsi faire l'objet d'aucune discrimination géographique.

Les 27 mars
et
18 avril 2018

Informations collectives à la Maison de la Céramique :

- Entretien collectif avec les candidats en vue d'une information sur les métiers de la céramique, leurs conditions d'exercice et le fonctionnement du réseau professionnel.
- Visite de la Maison de la Céramique : locaux de la formation et musée.
- Rencontre avec les stagiaires de la session en cours.
- Modalités des divers financements.
- Information sur les dispositions personnelles à prendre par chaque candidat concernant son installation à Dieulefit durant le temps de la formation.

CLOTURE DES
CANDIDATURES
ET DATE LIMITE DE
DÉPÔT DES

**Date limite d'envoi ou de dépôt du dossier de candidature:
(cachet de la poste ou récépissé de la MDC faisant foi)**

Le dossier se compose :

- De l'attestation de demandeur d'emploi, pour les candidats déjà

14 mai 2018

Test n° 1 : Présélection sur dossier
(cf « le livret du candidat »)

29 et 30 mai 2018

Test n° 2 : Sélection lors d'un entretien avec le jury
(cf « le livret du candidat »)

Début juin 2018
La date sera
précisée au plus tôt

Avis définitif d'admission
(validation administrative des dossiers)

Date prévue de début de formation:

Date prévue de fin de formation:

Le 20 août 2018 (à confirmer)

Le 8 octobre 2019 (à confirmer)

Durée de la formation :

1918 heures / 271 i/s / 14 mois

Les statuts requis à votre entrée en formation:

Demandeur d'emploi

LA FORMATION SE DEROULE À:

LA MAISON DE LA CÉRAMIQUE DU PAYS DE DIEULEFIT, à Dieulefit (26)

Pour tout envoi ou renseignement:

Marion Boisjeol, Responsable de la formation à :

Maison de la Céramique

Rue des Reymonds, Parc de la Baume

26220 DIEULEFIT

Tel 04 75 50 50 84

Email : formation@maisondelaceramique.fr